



INVITATION PRESSE

La Rochelle, le 12 mars 2019

POLICE DE SECURITE DU QUOTIDIEN
Signature des protocoles de « Participation citoyenne »
des communes de Tonnay-Boutonne, Les Eglises d'Argenteuil,
Saint-Mandé sur Brédoire, Aumagne, Saint-Geroges de
Longuepierre et Bignay

Laure TROTIN sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély signera avec M. Bernard ROCHET, maire de Tonnay-Boutonne, M. Jean-Jacques POUPARD, maire de Les Eglises d'Argenteuil, Mme Annie PEROCHON, maire de Saint-Mandé sur Brédoire, M. René ESCLOUPIER, maire de Aumagne, M. Maurice PINEAU, maire de Saint-Georges de Longuepierre, M. Alain MEGE, maire de Bignay et la cheffe d'escadron Gaëlle REBOUL, commandante de la Compagnie de Gendarmerie de St-Jean-d'Angély, les protocoles de "participation citoyenne" de ces communes,

le jeudi 14 mars à 15h00
à la sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély
28, place de l'Hôtel de ville 17 400 Saint-Jeand-d'Angély

Mis en place dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, ce dispositif de « participation citoyenne », expérimenté depuis 2006 dans de nombreux départements en France est un outil efficace de lutte contre la délinquance. Il consiste à associer la population concernée à la sécurité de son environnement.

Cet engagement citoyen vient conforter les moyens de sécurité publique existants.

Les journalistes sont cordialement invités à cette signature

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

L'État en Charente-Maritime
Suivez l'actualité des services sur @prefet17
 